PROCES VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR DE LA LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE 12/02/2020

Date / Lieu	12/02/2020 - Saran
Présents	BOUE Jacques, DAUDIN Jacques, HENAULT Alain, MOREAU Nathalie, PAQUET Philippe, RENARD Pascal, RIBAULT Jannick, TILLAY Dominique, SCHMIDT Wilfried
Excusés	PIGET Marie-Laure, ROSSIGNOLES Jean-Paul
Absents	
Invités	
Rédacteur	RIBAULT Jannick
Validation CR	Oui

Le Président Jannick RIBAULT explique les raisons de la convocation exceptionnelle du Bureau Directeur de ce soir :

- J'ai rencontré le Président de la Fédération le 06 février, dans l'après-midi, et nous avons convenu d'une réunion le 07 au soir, après la remise de récompense à J.C. BOIS et la réunion des clubs, au siège du conseil régional.
- Après avoir pris connaissance des différents dossiers, le Président de la Fédération a souhaité rencontrer le Président de la Ligue accompagné des éventuels postulants au poste de Président de la Ligue, Messieurs Pascal RENARD et Dominique TILLAY (élections prévues lors de l'Assemblée Générale du 14 juin 2020). Jannick RIBAULT a souhaité la présence d'Alain HENAULT.
- La réunion s'est tenue le vendredi 7 février. Le Président Fédéral, accompagné du Trésorier Général et du Directeur Général et Directeur Technique National, a écouté les avis de toutes les personnes présentes.
- Le Président de la Fédération, sans influencer les futures décisions, propose une solution pour chaque cas, devant recevoir l'approbation par vote du Bureau Directeur de la Ligue.
- Les membres du Bureau Directeur présents à Orléans, le 07 février, regrettent de ne pas avoir été tous invités

Conformément au vote du Comité Directeur de la Ligue (13/12/2019) une proposition d'embauche a été faite à Monsieur CAQUET. Monsieur CAQUET a adressé un Accord Transactionnel (avec des exigences supplémentaires).
Le Bureau Directeur du 29 janvier 2020 a refusé cet accord et a décidé de confier la suite du dossier à l'Avocate.

A la demande du Secrétaire Général, les votes des membres sont effectués à bulletin secret.

Dossier Emmanuel CAQUET, proposition :

Ne pas réintégrer Monsieur CAQUET au sein de la Ligue et poursuivre la procédure de licenciement en cours avec notre Avocate.

Proposition adoptée à la majorité

Dossier Directeur Territorial, proposition :

Rupture conventionnelle avec accompagnement.

Proposition adoptée à la majorité

Dossier concernant le comportement d'un salarié, proposition :

Transfert de ce dossier au Groupement d'employeurs (GBC).

Proposition adoptée à l'unanimité

Au cours de cette réunion, le Secrétaire Général a remis sa démission au Président.

Intervention de Jacques BOUE :

« Comme je l'ai indiqué hier lors de notre réunion, je souhaite que soit porté au PV, que le fait d'arriver à ce type de décision (rupture conventionnelle) contre le Directeur Territorial de la Ligue CVL est aussi de la responsabilité des dirigeants ici présents. Le Directeur Territorial a été mis en place aussi pour mettre de l'ordre dans la gestion de la Ligue tant administrativement que pour la gestion des salariés. Il s'est donc attaqué parfois à un domaine sensible qu'est la Technique et la gestion des techniciens. Il a avisé les Elus sur certaines difficultés parfois à avoir les retours souhaités….. Il a très peu été suivi et soutenu. Devant certaines alertes, il aurait très certainement été judicieux d'être plus réactif et non pas laisser pourrir les dossiers (surtout relationnels).

Nous traitons ce dossier en 3 minutes sans même réfléchir à apporter des solutions.

Nous ne retenons que le négatif contre le Directeur Territorial mais nous n'abordons même pas ce qu'il a mis en place et réalisé de positif dans le fonctionnement de la Ligue depuis son arrivée »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00.

Le Président,
RIBAULT Jannick